

d'Ahuntsic-Cartierville

Journal d'information aux citoyens de l'arrondissement

La part d'un lion trop maigre pour les Travaux publics



Quand arrive le printemps, on est pressé et on voudrait effacer l'hiver d'un seul coup de balai. Afin d'accélérer les choses, les cols bleus font du temps supplémentaire et l'arrondissement loue des équipements à l'extérieur. « Malheureusement, ce n'est pas toujours suffisant pour atteindre le niveau de service que nous voulons offrir. Nos difficultés viennent essentiellement d'un problème de sous-financement chronique et d'équipements trop âgés », a déclaré Mme Noushig Eloyan, maire d'arrondissement et conseillère de Cartierville.

Pourtant, ce n'est pas faute d'y consacrer des ressources. Les Travaux publics accaparent la plus grande partie du budget de l'arrondissement, soit 69 % (graphique I). Dans le budget total de l'arrondissement de 48 155 000 \$, les Travaux publics monopolisent 33 352 000 \$: enlèvement de la neige, traitement des déchets, entretien des plateaux sportifs, voirie municipale, etc. (graphique II). « Malgré cela, l'amélioration de la propreté demeure l'une de nos grandes préoccupations, tout comme l'état de la chaussée et le déneigement, a expliqué Mme Noushig Eloyan. Nos difficultés viennent essentiellement d'un problème de sous-financement chronique et d'équipements trop âgés. »

De vieux équipements

Plus le parc d'équipements est âgé, plus ceux-ci risquent de briser. La moyenne d'âge de la flotte devrait être de sept à huit ans, alors qu'elle est actuellement de 13 ans. Au rythme actuel d'investissements, il faudra 20 ans pour renouveler la flotte, l'âge moyen des équipements ne fera qu'augmenter ainsi que les besoins en réparations. Pour ajouter à la difficulté, le service des réparations est toujours centralisé aux Ateliers des Carrières. Au printemps, comme toujours lors des périodes intenses de travail, les délais sont longs, obligeant les Travaux publics à fonctionner pendant des jours avec parfois aussi peu que 50 % ou 60 % de ses équipements.

Le scandale des nids-de-poule

La réparation des nids-de-poule exige aussi beaucoup d'énergie et d'argent. Si le réseau artériel et la réfection des artères sont la responsabilité de la Ville centrale, celle-ci a transféré aux arrondissements l'entretien — donc la réparation des nids-de-poule — sans évidemment transférer ni le personnel, ni les budgets qui devraient l'accompagner. L'état des artères s'est tellement détérioré que le pavage fend et se creuse aux moindres chocs provoqués par le passage de camions et d'autobus. Nos équipes ne fournissent pas à la tâche. De plus, c'est toujours à recommencer. L'argent de l'arrondissement qui est consacré actuellement à la réparation des trop nombreux nids-de-poule sur les artères devrait aller à la réfection de nos rues résidentielles. « Nos citoyens paient doublement pour l'indifférence et la négligence de l'administration Tremblay », a conclu Noushig Eloyan.

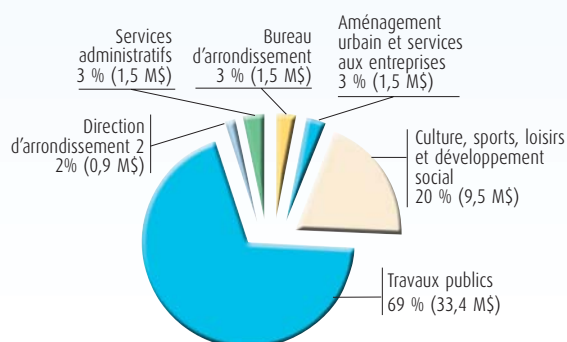
Sous-financement, surplus de 83 millions \$ et nouvelles réductions

« L'administration Tremblay a choisi d'accumuler les surplus plutôt que d'investir dans nos rues », a soutenu le maire d'arrondissement. Encore cette année, l'administration centrale a affiché des surplus de 83 millions de dollars. « Non seulement l'administration n'a pas investi où c'est nécessaire, mais elle est venue gruger dans les maigres budgets des arrondissements », a-t-elle ajouté. Rappelons qu'en 2003, l'administration Tremblay refusait d'ajuster les budgets suivant l'augmentation des contrats de déneigement et de déchets.

(Suite à la page 3)

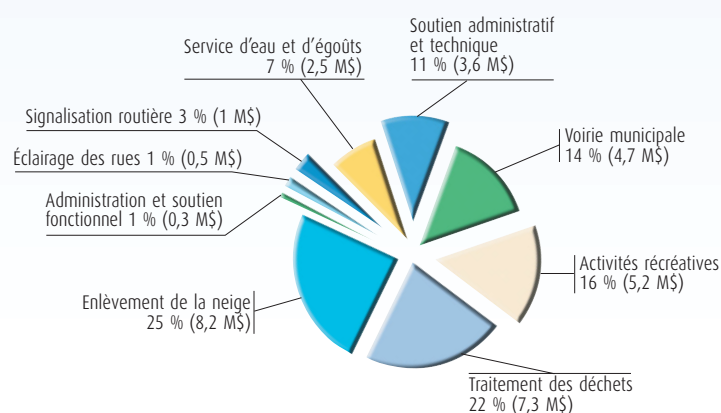
Graphique I

BUDGET 2004 DES DÉPENSES PAR DIRECTION



Graphique II

BUDGET 2004 DES DÉPENSES DES TRAVAUX PUBLICS



Sommaire

Nouvelle identité visuelle
Des parcs et des routes tout beaux, tout neufs



Page 2

Mot du maire d'arrondissement

Dossier du métro

Page 3

Pages 4-5 Des nouvelles de vos élus

Actualités

Partenaires



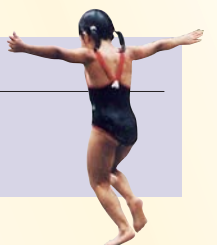
Aménagement urbain et services aux entreprises

Page 6

Activités estivales

L'été, je le passe à Ahuntsic-Cartierville

Pages 7 à 12



Pages 12 à 13

SÉCURITÉ

Page 14

Fermeture de la station Henri-Bourassa
Propreté

Page 15

Les éco-quartiers

Page 16

La Fête de l'arrondissement

Actualités

LA NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville s'est doté d'une nouvelle identité visuelle le 3 mai dernier lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement. Cette identification est composée des éléments suivants : le logotype de l'arrondissement accompagné du mot « Ahunsi-Cartierville » et l'identité visuelle de la Ville de Montréal. Par ailleurs, un slogan viendra éventuellement compléter l'identité visuelle de l'arrondissement sur certains outils de communication.



Jonathan Marier

Le logotype

Pour développer et concevoir le logo de l'arrondissement, les conseillers municipaux d'Ahunsi-Cartierville ont décidé de faire appel aux talents de la relève. Ils ont donc demandé au Bureau d'arrondissement d'organiser un concours auprès des écoles de communication graphique situées sur notre territoire, soit le Collège Ahunsi et le Collège Salette. Le concours qui s'est tenu du 29 septembre au 5 décembre 2003 a permis de recueillir 12 propositions de logos. Comme les projets soumis étaient tous de grande qualité, le processus de sélection fut un peu plus long et difficile que prévu.

C'est finalement le projet de Jonathan Marier, étudiant au Collège Salette, qui a été retenu. Son concept s'appuie sur l'interrelation dans la construction des lettres A et C représentant Ahunsi et Cartierville. Malgré la fusion des lettres A et C en une seule forme, la lettre C demeure facilement identifiable grâce à l'utilisation de tons de vert différents. La partie droite du A en forme de route rappelle que l'arrondissement est situé au cœur des grands réseaux routiers nord-sud et est-ouest.



Figure 1

Le symbole entier évoque également un pont qui unit l'Île de Montréal et Laval ou qui fait le lien entre la nature et la ville. La ligne ondulée symbolise l'eau, l'une des caractéristiques marquantes de l'arrondissement qui est bordé au nord par la rivière des Prairies. Les couleurs retenues sont le **vert** et le **bleu**, représentatives de la nature et de l'eau, mais aussi symboles de calme, de confiance, de douceur et d'harmonie.*

L'arrondissement souhaite également souligner le travail remarquable de trois autres étudiants en graphisme qui ont soumis des propositions fort intéressantes. Il s'agit des projets de Karine Viger du Collège Ahunsi (figure 2) qui a remporté le 2^e prix du concours ainsi que ceux d'Édith Desforges (figure 3) et de Charles Ménard (figure 4) du Collège Salette, qui ont obtenu tous les deux une mention d'honneur.



Figure 2



Figure 3



Figure 4

Le logo d'arrondissement et les normes de la Ville

Le logo d'arrondissement est soumis aux normes graphiques de la Ville de Montréal. Ainsi, il ne peut apparaître seul sans l'identification de la Ville, c'est-à-dire le mot « Montréal » suivi de la rosace. D'autre part, sa taille ne doit jamais dépasser celle de la rosace à l'intérieur de l'identité visuelle de l'arrondissement. Les couleurs du logo doivent également s'harmoniser aux couleurs officielles de la Ville, soit le rouge et le noir.

L'utilisation de l'identité visuelle

La nouvelle identité visuelle de l'arrondissement se retrouvera sur tous les outils de communication de l'arrondissement : bulletins, dépliants, publicités, avis publics, etc. Elle contribuera à donner une personnalité particulière à notre arrondissement à l'intérieur de la grande ville de Montréal. Elle constituera également un rappel des atouts majeurs d'Ahunsi-Cartierville, un arrondissement citoyen qui a réussi à conserver sa beauté naturelle grâce notamment à ses nombreux parcs et espaces verts.

L'arrondissement félicite Jonathan Marier qui a su mettre en image, avec créativité et talent, les traits caractéristiques d'Ahunsi-Cartierville. Merci à tous les autres étudiants qui ont participé au concours ainsi qu'aux enseignants qui les ont encadrés. La qualité professionnelle des travaux témoigne avec éloquence que la relève dans le domaine du graphisme est assurée.

* Tiré du document de présentation des projets du Collège Salette, 5 décembre 2003.

Travaux publics

DES PARCS ET DES ROUTES TOUT BEAUX, TOUT NEUFS



Des parcs mieux adaptés aux familles

Un grand coup de pinceau sera donné dans l'univers extérieur des petits et des grands. Pas moins de dix parcs situés dans les cinq districts de l'arrondissement feront l'objet de travaux majeurs. Ces réaménagements comprendront de nouvelles aires de jeux pour les bambins de 2 à 6 ans et pour les enfants de 6 à 12 ans, l'aménagement de chalets, d'une piste de planche à roulettes et de clôtures, et l'installation d'un système d'éclairage.

L'ensemble des travaux sera réalisé entre les mois de mai et septembre prochain. Les familles de tous les districts auront accès à des équipements plus diversifiés. Des équipements conformes aussi aux normes de sécurité en vigueur à la Ville. Mieux adaptés aux besoins des jeunes familles, ces nouveaux aménagements offriront à coup sûr des heures et des heures de plaisir.

Programme de réfection routière

L'arrondissement débutera progressivement son programme de réfection routière. Ces travaux évalués à 1 250 000 \$ viendront pallier la dégradation accrue de notre réseau routier. Les différentes interventions consistent principalement à reconstruire des sections de trottoirs et à réhabiliter des chaussées. Ces travaux se poursuivront jusqu'à l'automne.



Le succès de la réalisation des travaux repose sur la collaboration de la population, et en particulier des conducteurs de véhicules. En effet, chaque tronçon de rue faisant l'objet de travaux doit être libre de tout véhicule en stationnement. Des panneaux pour annoncer l'interdiction temporaire de stationner sont, en règle générale, installés sur les trottoirs, la veille du début des travaux.

Le Concours d'embellissement : c'est reparti!

Avis à tous les citoyens d'Ahunsi-Cartierville qui ont le pouce vert : l'inscription au Concours d'embellissement se déroulera, cette année, du **31 mai au 25 juin 2004**. Pour pouvoir participer, vous devez absolument vous inscrire au cours de cette période. Les coupons d'inscription pour les *groupes* et les *individus* seront disponibles aux endroits suivants :

Bureau Accès Montréal – 545, rue Fleury Est – téléphone : 872-6742
Bureau d'arrondissement – 10794, rue Lajeunesse –
téléphone : 868-3940.

Les prix aux *groupes* seront attribués dans les catégories suivantes : **le plus beau projet de groupe, la plus belle façade commerciale et les institutions et industries fleuries**. Les *individus* seront évalués, quant à eux, pour : **la façade la plus fleurie, les boîtes à fleurs les plus fleuries et le carré d'arbre le plus fleuri**. La sélection des gagnants se fera du 2 au 15 août et la remise des prix à l'automne.

Pour tous renseignements supplémentaires, contacter votre éco-quartier dont les coordonnées apparaissent en page 15. Bonne chance à tous !

Dossier du métro

Les citoyens font des gains considérables

« Au cours des longs mois de discussions et de négociations avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT), les sociétés de transport et la Ville centrale, nous avons toujours gardé en tête le même objectif d'amélioration de la qualité de vie des résidents à court et à long terme », a affirmé Mme Noushig Eloyan, maire d'arrondissement et conseillère de Cartierville.

La priorité de l'AMT était de minimiser les inconvénients de ses usagers alors que l'arrondissement voulait réduire le plus possible les impacts des travaux sur les résidents du secteur. Outre les mesures de mitigation et d'atténuation, le pavage et la fermeture définitive du terminus Lajeunesse ont été au coeur de ces discussions.

« Nous ne pouvions éviter la fermeture de la station Henri-Bourassa, mais nous voulions en limiter les inconvénients le plus possible, et surtout éviter que les citoyens ne retrouvent après coup que des rues défoncées. »

L'arrondissement a insisté auprès de la Ville centrale pour qu'elle s'engage par écrit à refaire, à la fin des travaux, les artères et les rues empruntées par la navette qui remplace le service du métro entre Henri-Bourassa et Crémazie.

Fermeture du terminus Lajeunesse

L'arrondissement a aussi préconisé que les autobus en provenance de la Rive-Nord se rabattent le plus possible sur les nouvelles stations de métro de Laval dès leur ouverture. Ceci se traduira par une diminution d'autobus dans les rues et la possibilité de fermer le terminus Lajeunesse.

Réduire la circulation en amont

L'une des demandes les plus importantes de l'arrondissement était de réduire le nombre des usagers et des automobilistes en amont. L'AMT a donc décidé de réorganiser son service à Laval pour rendre plus attrayant le stationnement incitatif du Carrefour et permettre aux usagers d'éviter la station Henri-Bourassa. Pour ce faire, elle a redirigé des lignes d'autobus vers la station Jarry et d'autres vers la station Côte-Vertu. La ligne de train de banlieue Deux-Montagnes sera aussi mise à contribution.

L'arrondissement a également demandé à l'AMT de mener une vigoureuse campagne médiatique afin que les automobilistes évitent le secteur d'Ahuntsic. « Malgré tous ces efforts, il faudra beaucoup de patience à nos concitoyens », a toutefois conclu le maire d'arrondissement.

La part d'un lion trop maigre pour les Travaux publics (Suite de la page 1)

Ce sont des contrats incontournables qui ont tous connu des augmentations importantes : 19 % pour la neige, 12,6 % pour le contrat des déchets et 169 % pour le transport des rebuts par conteneurs, pour un total de 615 000 \$. Les citoyens n'ont pas plus de services; au contraire, il faut réduire ailleurs pour payer ces plus grosses factures. » Ce n'est pas tout. « Saviez-vous que la Ville centrale a imposé des réductions supplémentaires de 268 300 \$ à l'arrondissement pour soi-disant l'aider à équilibrer son budget alors qu'elle affiche de tels surplus ? »

« Déjà en 2002, le président du comité exécutif de la Ville centrale, M. Frank Zampino, admettait lui-même que les arrondissements de l'ancien Montréal, dont Ahuntsic-Cartierville, n'étaient pas suffisamment financés. Malgré cela, il n'hésite pas à réduire les budgets de notre arrondissement, donc dans les services de proximité », a ajouté Mme Eloyan.

Réfection des voies de circulation locales

En 2003, l'arrondissement a investi 5,9 millions de dollars dans la réfection des rues locales, soit presque autant que ce qu'a consacré la Ville centrale à la réfection de l'ensemble des artères (6 millions de dollars en 2002 et 2003). Les élus d'Ahuntsic-Cartierville ont décidé de recourir aux surplus qui lui venaient de l'ancienne Ville de Montréal pour tenter de

redresser la situation. C'est ainsi qu'en 2003, l'arrondissement a lancé trois vagues de travaux de réfection routière. En 2004, l'arrondissement investira un autre 4 millions de dollars dans ce programme de réfection routière tout en sachant qu'il en faudrait bien davantage. « Plutôt que d'engranger les surplus, l'administration Tremblay devrait faire comme nous et mettre cet argent au service des citoyens qui paient des taxes pour bénéficier de ces services », a déclaré Mme Eloyan.

Pas d'argent neuf

Devant le tollé de protestations des arrondissements et l'indignation des citoyens, l'administration a annoncé un investissement de 44 millions de dollars dans la réfection de ses artères. Il ne s'agit pas d'argent neuf. Cette somme est constituée du 6,2 millions de dollars déjà prévus, du report de certains travaux et des sommes restées disponibles dans les budgets d'immobilisations des années antérieures. Porte d'entrée de la Rive-Nord, notre arrondissement vit les problématiques suivantes : sécurisation de certains carrefours, circulation trop dense dans les rues résidentielles, passage des trains de banlieue, et, bien sûr, détérioration de la chaussée. « Il faudrait que l'administration Tremblay tienne compte de cette réalité dans l'attribution des travaux », a conclu Mme Eloyan.

Mot du maire d'arrondissement

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

D'ici quelques jours, nous saurons combien d'arrondissements parmi les ex-banlieues tiendront un référendum sur la défusion, le 20 juin prochain. Nous prendrons acte des résultats et nous nous tournerons résolument vers l'avenir. Nous ne renoncerons pas pour autant à notre rêve de créer une ville plus ouverte, plus solidaire et plus forte économiquement au niveau mondial, mais il est clair que nous devons trouver d'autres chemins pour y arriver. Nous relèverons nos manches pour rebâtir un Montréal plus fort et lui redonner l'allant qu'il avait avant cette triste saga provoquée par le manque de volonté de réussir la fusion et la naissance d'une nouvelle ville.

La tranquillité des quartiers résidentiels

Les efforts que nous déployons actuellement dans le cadre du prolongement du métro vers Laval afin de réduire la circulation des autobus à court et à long terme font partie des mesures concrètes que nous prenons pour répondre à la préoccupation des citoyens de protéger la tranquillité des quartiers résidentiels. Dans ce sens, la construction d'un terminus d'autobus à la station Côte-Vertu à Saint-Laurent nous rassure sur les intentions de l'Agence métropolitaine de transport de désengorger notre territoire.

De plus, les policiers des secteurs touchés par les travaux des prochaines semaines vont consacrer des efforts supplémentaires au contrôle de la vitesse des automobilistes qui utilisent les rues résidentielles.

Les citoyens qui ont participé à la consultation sur le Plan d'urbanisme tenue à la fin de février sont d'ailleurs venus confirmer avec force que les résidents de notre arrondissement, tout comme leurs élus, sont jaloux de leur qualité de vie et de leur tranquillité.

Une invitation

Le 13 juin prochain, soit dans quelques semaines, aura lieu la Fête de l'arrondissement qui se tiendra, cette année, au parc Raimbault dans le district de Cartierville. En changeant de lieu chaque année, nous voulons ainsi faire connaître tous les coins de notre arrondissement aux citoyens d'Ahuntsic-Cartierville et rapprocher la fête de tous les résidents. Comme vous le verrez dans l'annonce publiée en page 16 de ce bulletin, la journée sera riche en activités pour toute la famille. C'est un rendez-vous.

Le maire d'arrondissement,



Noushig Eloyan



Le bulletin volume 1, numéro 2

Production et rédaction :

Bureau d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Collaboration spéciale : Marie Otis, Jean-Marie Allard

Correction d'épreuves : Charles Allain

Conception graphique et infographie :

Passerelle bleue

Impression :

Litho Acmé

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec,

mai 2004, ISSN 1711-3512

Des nouvelles de vos élus

District de Sault-au-Récollet Achille Polcaro

L'amélioration de l'environnement

Les nouvelles constructions le long de la rue Papineau amélioreront certainement l'aspect esthétique et la tranquillité du voisinage tout en ajoutant des commerces de proximité. En effet, au coin de Sauriol, du côté ouest, l'ancien Club et la vieille station-service seront remplacés par une nouvelle station Pétro-Canada et un dépanneur.

Un peu plus au sud, au coin de Sauvé, la station Esso située du côté est, sera complètement refaite et on retrouvera, sur le même terrain, un dépanneur Marché Express ainsi qu'un MacDonald. Dans les deux cas, les accès et les sorties de véhicules ont été pensés afin de les rendre plus sécuritaires pour les automobilistes et pour les piétons déambulant sur Papineau. À cette même intersection, mais du côté ouest, 25 logements sont en construction dans le cadre de l'Opération 5000 logements. En plus de fournir des logements de qualité à des clientèles sensibles, cette bâtisse contribue à l'amélioration générale du quartier.

Jardins communautaires

Je suis toujours heureux de participer à aider les membres des différents jardins communautaires. J'espère que les travaux effectués, l'an dernier, au jardin Ahuntsic dans le parc Prieur donneront entière satisfaction à ses jardiniers. L'aménagement de l'aire de compostage contribuera certainement à rendre les pratiques encore plus écologiques. Il y a plusieurs jardinets disponibles. Je vous invite donc à vous renseigner auprès de madame Françoise Decraemer au 872-6196 si vous voulez avoir la chance de cultiver, vous aussi, votre lopin de terre.



Monsieur Achille Polcaro est entouré des membres du conseil du Jardin communautaire d'Ahuntsic, situé dans le parc Prieur, dans lequel des améliorations ont été apportées, l'an dernier.

Travaux

Comme mes collègues, je suis bien conscient que plusieurs parcs ont besoin d'une cure de rajeunissement. Nos ressources étant limitées, nous avons dû établir des priorités. Cette année, nous allons remplacer les jeux des enfants de 2 à 6 ans et de 6 à 12 ans au parc Gabriel-Lalemant.

Nous continuerons de mettre un maximum de ressources pour refaire des rues et des trottoirs. Nous continuons également nos démarches pour obtenir des budgets plus importants à ce chapitre compte tenu de l'importance du trafic de transit qui utilise nos rues chaque jour.

Je suis toujours disponible au 872-2246.

District de l'Acadie Hasmig Belleli

Pour profiter de la belle saison

J'ai rencontré avec plaisir « les plancheurs » de la partie ouest de notre arrondissement concernant l'aménagement au parc Marcelin-Wilson d'un terrain de planche à roulettes comprenant sept modules différents. Leur enthousiasme ne laisse aucun doute sur la popularité dont profitera ce nouvel équipement qui complètera parfaitement les deux terrains de basketball de rue et les terrains de tennis aménagés l'an dernier.

Compte tenu des investissements importants dans ce parc (plus de 500 000 \$ en deux ans), nous avons décidé d'engager un gardien pour la période estivale. Cette personne verra à ce que les citoyens puissent profiter des installations à bon escient. Je profite de l'occasion pour demander à tous de faire preuve de civisme et de respect. Les ressources sont rares et il est affolant de voir à quelle vitesse les équipements collectifs se détériorent du fait de la négligence de certains utilisateurs.

Un programme spécial d'animation et de sécurité dans les parcs sera lancé en mai. Animation auprès de jeunes, information et aide aux citoyens, éco-civisme, les patrouilleurs à bicyclette ne chômeront pas cet été. En passant, je rappelle que la pratique du golf est interdite dans les parcs.

La construction de condominiums à l'angle Sauvé et l'Acadie contribuera certainement à rehausser cette intersection. De plus, je travaille actuellement à l'amélioration du centre commercial voisin afin de redévelopper l'ensemble.

Enfin, permettez-moi de vous demander de me signaler les réparations à faire aux trottoirs ou à la chaussée que vous remarquerez lors de vos promenades. Même si la Division de la voirie et moi-même faisons régulièrement la tournée, certains endroits peuvent nous échapper. Je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite un bel été.

Il me fera plaisir de vous répondre au 872-8558.

District d'Ahuntsic Pierre Lapointe

Sécurité et projet d'habitation dans Ahuntsic

À l'occasion du retour de la belle saison, l'aire de jeux des enfants sera réaménagée au parc Nicolas-Viel. L'espace clôturé sera agrandi et les normes de sécurité des jeux seront améliorées en réponse aux demandes des responsables des garderies du voisinage. Les jeunes ont aussi été entendus : l'aire de planche à roulettes du parc Ahuntsic sera dotée de nouveaux modules en juin, un investissement de 95 000 \$. Au jardin communautaire Henri-Bourassa, les 75 jardiniers pourront, dès cet été, bénéficier de l'électricité et d'un nouvel éclairage sécuritaire. C'est une demande que j'ai priorisée afin d'accroître la sécurité du jardin.

La sécurité des piétons est un autre dossier qui me préoccupe énormément.

Le premier feu à décompte numérique à être installé ce printemps dans le district d'Ahuntsic sera celui à l'intersection Henri-Bourassa et Saint-Laurent. Les parents, la direction de l'école Ahuntsic, les policiers, et surtout la brigadière, tous étaient en faveur de l'amélioration de la sécurité de ce carrefour fréquenté par les écoliers. Ce sera donc chose faite dans les prochaines semaines. Pour accroître la sécurité de tous, et particulièrement des nombreux aînés qui traversent souvent le boulevard Henri-Bourassa, j'estime que les intersections près du métro, de la rue Saint-Hubert et de l'avenue Christophe-Colomb, devraient aussi bénéficier bientôt d'une telle technologie. Dans le cadre de l'Opération 5000 logements, un projet de 50 unités pour des personnes seules de 50 ans et plus devrait bientôt se concrétiser dans l'ancien Hôpital de la Visitation. Ce projet abriterait également l'Union des familles d'Ahuntsic qui occupe déjà le sous-sol de l'édifice. Estimant qu'il y a une forte demande pour de tels logements chez nous et que ce projet s'intégrera bien au milieu, j'ai sollicité et obtenu l'appui de mon collègue, M. Cosmo Maciocia, responsable de ce programme au comité exécutif.

Je suis toujours à votre écoute au 872-2246.



Hasmig Belleli, conseillère municipale du district de l'Acadie (au centre) s'est rendue sur le site où sera construite la nouvelle piste de planche à roulettes du parc Marcelin-Wilson en compagnie d'étudiants de l'école secondaire Évangéline : (dans l'ordre habituel) Akeem Arthon, 13 ans, Afzaal Ranjha, 14 ans, Araine Vmair, 15 ans, Baquer Hussain, 15 ans, Afaq Dar, 14 ans, Asif, Mohammad Aurangzeb, 14 ans et Lokchihvili Valktang, 12 ans (à l'avant, à droite de Mme Belleli).



La sécurité des écoliers est d'intérêt pour moi, le conseiller municipal et pour madame Claudine Paquette-Bissonnette, brigadière dans mon district.

District de Saint-Sulpice Maurice Beauchamp

L'importance de la qualité de vie

L'été risque d'être chaud à cause de la poursuite des travaux du rond-point l'Acadie et surtout de la fermeture de la station Henri-Bourassa due aux travaux de prolongement du métro vers Laval (voir autres textes). Soyez assurés que nous avons insisté auprès de nos partenaires afin qu'ils mettent en place les meilleures mesures de mitigation possibles. J'ai l'intention de veiller à leur application et je m'assurerai que l'AMT fasse des ajustements, si nécessaire.

Sécurité accrue

Je tiens à souligner que nous nous sommes déjà assurés de la collaboration des policiers afin de contrôler la vitesse de la circulation de transit qui, pour éviter les embouteillages, tenterait d'envahir les rues résidentielles. Parlant de sécurité, un feu à décompte sonore vient d'être installé à l'intersection Papineau et Émile-Journault afin de mieux assurer la sécurité des personnes non voyantes de ce secteur.

Centre Henri-Julien

D'autre part, une étude de faisabilité de l'agrandissement et la mise à niveau du Centre Henri-Julien sera bientôt réalisée. Il y a longtemps que les organismes de notre quartier et tous les utilisateurs se plaignent, avec raison, de l'exiguïté et de la non-fonctionnalité du Centre. Nous devrions connaître les résultats de cette étude à l'automne prochain. En attendant, l'aire de jeux des enfants sera réaménagée et de nouveaux modules seront installés dans le parc.

Divers projets

Vous serez contents d'apprendre que ce sont des salles de cinéma qui sont construites actuellement à l'intersection L'Acadie et Crémazie. Cela manquait dans le quartier. Les dossiers de la construction de la résidence étudiante du Cégep Ahuntsic et celui de la protection du Boisé de Saint-Sulpice attendant au terrain du collège suivent leur cours. À la fin de mai, nous devrions connaître les recommandations d'un groupe de travail mis sur pied par la Ville centrale et réunissant les principaux intervenants : le Collège, les représentants de l'Association pour la protection du Boisé de Saint-Sulpice, ceux du Complexe sportif Claude-Robillard, de l'arrondissement, du Service des immeubles et de la Division des parcs et des installations. Nous continuons de rechercher un consensus.

Je demeure à votre disposition au 872-8558.



Remise de chèques aux organismes du district de Saint-Sulpice. Dans l'ordre habituel, Myriam George et Jeanine Folco des Copains de Saint-Simon, le conseiller Maurice Beauchamp, et Éric Gauthier des Loisirs Saint-Isaac-Jogues. À l'arrière, Michel Destroismaisons, agent de développement du secteur Saint-Sulpice, Robert Lauzé des Loisirs Christ-Roi, Francis Gauthier des Loisirs Saint-Isaac-Jogues et Cathy Durocher, agente de développement du secteur Ahuntsic.

District de Cartierville Noushig Eloyan

D'intéressants développements dans Cartierville

Travaux dans les parcs

L'été est le moment propice pour effectuer des travaux dans les parcs et dans les rues. Cette année, le parc Sainte-Odile se refera une beauté et l'aire de jeux des enfants sera réaménagée. Le contrat pour les travaux de construction d'un lien cyclable reliant le parc Beauséjour et la piste actuelle sera octroyé au cours de l'été. La piste construite en partie sur pilotis offrira un plus bel environnement et sera plus sûre pour les cyclistes. Nous achevons actuellement les négociations avec certains riverains.

Des logements pour les personnes âgées

Afin d'accélérer la revitalisation, j'ai travaillé avec les équipes d'urbanistes et le promoteur aux deux projets de constructions résidentielles pour personnes âgées, angle Gouin et Laurentien. Le premier édifice comprendra 133 logements et se fera en collaboration avec l'Office municipal de l'habitation (OMH) dans le cadre de l'Opération 5000 logements. Le deuxième projet consiste en la construction de 136 studios.

La nouvelle Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville trône au milieu du parc de Mézy complètement refait. Dès les premiers beaux jours, les jeunes du quartier pourront profiter de la pataugeoire, des nouveaux jeux d'eau et des aires de pique-nique.



Je suis convaincue que la reconversion d'un site industriel à des fins résidentielles sera un jalon de plus dans l'amélioration du secteur. Un projet de coopérative d'habitation de 14 logements pour les familles a également été accepté sur la rue Dulongpré et est actuellement en construction. Le secteur Laurentien-Lachapelle fera d'ailleurs l'objet d'une planification urbaine détaillée dans le cadre de la révision du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Mieux encore, après de multiples démarches, j'ai réussi à faire désigner ce secteur comme prioritaire.

Inondations

En terminant, je voudrais vous remercier de la collaboration et de la solidarité dont plusieurs d'entre vous ont fait preuve lors des inondations de l'hiver dernier. Sachez que plusieurs mesures ont été mises en place pour prévenir la crue printanière. De plus, le personnel de l'arrondissement et moi-même demeurons vigilants.

Je souhaite à tous un bel été.
Vous pouvez me rejoindre au 872-0430.

Une célébrité d'Ahuntsic-Cartierville

L'entraîneur de hockey, Martin Longchamps, citoyen de l'arrondissement et bénévole très impliqué dans le sport amateur québécois a été admis récemment au Temple de la Renommée du Hockey à Toronto, dans la section Artisan du hockey. Il a également reçu le prix Claude-Masson de l'Assemblée Nationale du Québec. On le voit ici en compagnie de Noushig Eloyan, maire d'arrondissement.



Pour un arrondissement vert...sans pesticides

Le conseil municipal a adopté, le 26 avril dernier, un nouveau règlement visant à réduire l'usage des pesticides sur l'île de Montréal dont voici les principales dispositions :

- l'utilisation et l'application des pesticides sont interdites à l'extérieur des bâtiments ;
- dans certains cas, l'utilisation de pesticides est autorisée :
 - s'il s'agit d'un bio-pesticide,
 - en cas d'infestation,
 - pour certains sites à vocation particulière, soit les terrains de golf et de bowling,
 - pour le contrôle des araignées, des fourmis et de la vermine autour des entrepôts et des usines de produits alimentaires ;
- des zones sensibles sont identifiées comme les établissements scolaires, les garderies, les établissements des services de santé, les aires de jeux et les terrains sportifs des parcs municipaux utilisés par les enfants de moins de 14 ans. Dans ces zones, seule l'utilisation d'un bio-pesticide est autorisée ;
- un conseil d'arrondissement peut fixer la date à compter de laquelle le présent règlement devient applicable à l'égard de son territoire soit **au plus tard un an** après son adoption par le Conseil municipal.

Pour soutenir l'application de ce nouveau règlement, la Ville mettra sur pied une campagne de communication pour présenter les méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides au moyen de conférences, de sites de démonstration au Jardin Botanique et d'un site Web adapté. Cette campagne a été confiée au service corporatif des Infrastructures et de l'environnement ainsi qu'aux Équipements scientifiques et à la Direction des parcs.

Lors de sa séance régulière du 3 mai, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville s'est dit favorable à l'application de ce règlement sur son territoire en 2004, mais à certaines conditions. Il demande notamment à la Ville de prévoir un statut particulier pour le Complexe-Robillard étant donné qu'il est utilisé par des équipes sportives de haut calibre comme l'Impact de Montréal et que son entretien doit être considéré au même titre que celui des terrains de golf ou de bowling. Les sommes prévues par la Ville pour l'application de ce règlement sur le domaine privé sont également jugées insuffisantes, considérant l'étendue de notre territoire, le nombre important d'espaces verts qu'on y retrouve et la diversité de notre population.

Actualités

Aménagement urbain et services aux entreprises



Nouveau plan d'urbanisme - La parole est aux citoyens

En février dernier, une consultation publique s'est tenue au cégep Bois-de-Boulogne à propos de la refonte du plan d'urbanisme de l'arrondissement. Cet exercice constituait une étape importante vers l'actualisation du plan adopté au début des années 1990. Près d'une centaine de personnes y ont participé.

Près de 80 % des commentaires et suggestions formulés avaient déjà été pris en compte dans le projet de plan d'urbanisme préparé par l'arrondissement. En ce sens, les préoccupations des citoyens rejoignent celles des responsables de l'arrondissement. Au chapitre des milieux de vie résidentiels, les gens souhaitent voir l'offre de logements locatifs s'accroître pour les familles. Des logements qui prendraient place dans un environnement de qualité, avec, entre autres, des aires de jeux pour les enfants.

La circulation et la tranquillité de la vie de quartier sont deux thèmes qui ont dominé les échanges. Bien qu'ils souhaitent maintenir la fluidité de la circulation, les résidents s'inquiètent de la circulation de transit qui est très importante dans l'arrondissement. Ils demandent également à ce que l'on n'oublie pas les piétons.

Le développement industriel et commercial a aussi occupé une place importante dans les échanges. Les citoyens présents souhaiteraient voir l'affichage commercial se bonifier, grâce, par exemple, à une meilleure identification des commerces. De plus, la conversion de la Cité de la mode et les types d'entreprises qui vont s'y établir se révèle un enjeu majeur pour les emplois. Enfin, les gens se sont exprimés sur l'importance de préserver les espaces verts et les sites patrimoniaux dans le respect des résidents riverains. Deux exemples : l'enlèvement des poteaux électriques le long du boulevard Gouin et la reconversion des bâtiments patrimoniaux inutilisés.

Les suites

Les résultats de la journée seront intégrés au plan d'urbanisme de l'arrondissement. Une synthèse du document, fidèle au contenu original, sera insérée dans le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Ce plan sera soumis à une consultation publique au cours de l'été 2004, puis adopté à l'automne. Ce n'est qu'à la suite de l'adoption du Plan d'urbanisme de la Ville par le conseil municipal, que les chapitres d'arrondissement y seront adoptés puis insérés.

Association des gens d'affaires d'Ahuntsic-Cartierville



Une volonté de développer

L'Association des Gens d'affaires d'Ahuntsic Cartierville (AGAAC) a vu le jour grâce à des gens de cœur mus par une volonté de développer le quartier et par un souci constant de participer à l'économie de leur quartier. Depuis plus de 40 ans, et grâce au leadership de ses divers conseils, l'AGAAC a contribué au dynamisme du secteur nord de la ville.

À titre de porte-parole de sa communauté d'affaires, l'organisme a mis en œuvre des projets aux retombées économiques et sociales importantes : l'ouverture du Centre hospitalier Fleury, la réfection du pont Viau, l'aménagement du parc Ahuntsic et de la piste cyclable et l'opération de survie du CLSC Ahuntsic. L'AGAAC, c'est un carrefour d'échanges unique qui offre à ses membres une multitude d'opportunités de développement et de réseautage.

ACTIVITÉS À VENIR

Assemblée générale	Lieu à déterminer	1 ^{er} juin
Tournoi de golf (44 ^e édition)	Club de golf Glendale	9 juin

AGAAC Tél. : 990-2422 Site Web : www.agaac.com

Promenade Fleury



Une association unique pour un lieu qui éblouit

Ce sont des commerçants et des professionnels passionnés. Ils sont les 235 membres qui forment la Société de développement commercial (SDC) La Promenade Fleury. La société a pour mission de créer un lieu privilégié d'achat, de détente et de divertissement. D'ailleurs, ses membres ne manqueront pas de souligner cette année les 20 ans d'existence de la société.



La Promenade Fleury organise à chaque année une kyrielle d'activités. Parmi celles-ci, mentionnons la grande Foire qui prendra place cette année du 3 au 5 juin. Pour l'occasion, la rue Fleury sera transformée en avenue piétonnière. Toute la place sera offerte aux établissements commerciaux et aux citoyens qui viendront festoyer. Dès la fin novembre, la Magie de Noël marque le début d'un autre temps fort sur la promenade. Le Père Noël, accompagné de musiciens et de chanteurs, déambule au milieu des animations de rue. L'artère se fait belle, toute illuminée et féérique.

Société de développement commercial (SDC) La Promenade Fleury

Tél. : 387-0022 Site Web : www.promenadefleury.com



CDEC



Une richesse à votre portée

La communauté d'Ahuntsic-Cartierville s'est dotée il y a une dizaine d'années d'un regroupement soucieux d'améliorer sa qualité de vie : la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Ahuntsic-Cartierville. Forte de 12 ans de concertation et d'implication bénévole, la CDEC regroupe des personnes issues de tous les milieux : gens d'affaires, entreprises, organismes communautaires, institutions publiques, syndicats, résidents et élus.

La CDEC Ahuntsic-Cartierville, c'est...

- De nombreux services gratuits pour le démarrage, la consolidation et l'expansion de votre entreprise. Des formations où l'on aborde la rédaction du plan d'affaires, l'étude de marché, le plan marketing, la tenue de livres, etc.
- Plus d'un million \$ en fonds de développement pour appuyer votre projet d'entreprise. Les prêts destinés aux petites et moyennes entreprises vont de 3 000 \$ à 100 000 \$, dans le cas d'une entreprise en démarrage, et jusqu'à concurrence de 150 000 \$ pour une entreprise en expansion.
- Un acteur engagé dans le développement socio-économique de sa communauté qui soutient les projets de milieux, ainsi que divers organisme du territoire.

CDEC Ahuntsic-Cartierville Tél. : 858-1018 Site Web : www.cdec.qc.ca

Développement du secteur Acadie-Chabanel



Proposition d'un plan d'action

Reconnu depuis dix ans par l'arrondissement comme un secteur prioritaire de développement, le secteur l'Acadie-Chabanel a fait l'objet dernièrement d'une étude dont les résultats seront bientôt rendus publics. Ce territoire connu sous le nom d'Innopôle a été scruté à la loupe par trois firmes. L'une fut responsable de la partie liée au développement immobilier et économique, la deuxième a élaboré la portion étude urbaine et plan d'aménagement. Enfin, la troisième a préparé un plan de circulation et de stationnement. La coordination de l'étude a été assurée par Mme Marie-Sophie Couture de Convergence.

L'étude tracera un portrait global du secteur : marché immobilier, milieu de vie, accessibilité et dynamique économique. Les propriétaires d'immeubles et les gens d'affaires ont été mis à contribution. Plusieurs facteurs ont été scrutés à la loupe : rotation et nature des locataires, la gestion des quais de livraison, les catégories d'immeubles, etc. Des comptages sur plusieurs artères ont de plus été effectués.

Un plan d'action concerté

Les trois firmes mandatées proposeront un plan d'action. Le plan s'articulera autour d'un concept d'aménagement du secteur et d'un plan de circulation. Ce dernier permettra de résoudre à court, moyen et long termes, les problèmes d'accessibilité et de stationnement. Enfin, le plan proposé identifiera les actions à initier afin d'atteindre les objectifs de développement visés.

L'été, je le passe à Ahuntsic-Cartierville!

Le partenariat : un gage de réussite



Depuis quelques années, les journaux et revues spécialisées font de plus en plus état de partenariat public-privé. L'abréviation populaire pour désigner ce partenariat est le 3P. Vous avez sûrement entendu parler du prolongement de l'autoroute 25 pour lequel le gouvernement provincial semble considérer une entente avec un partenaire privé qui réaliserait les travaux et opérerait un péage pendant un certain nombre d'années. L'expression 3P désigne normalement un partenaire privé à but lucratif.



Si ce type de partenariat est relativement récent dans le domaine municipal, le partenariat avec des organismes sans but lucratif

est en vigueur depuis de nombreuses années. Le développement du droit dans la société a entraîné, au cours des dernières décennies, une formalisation des ententes.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la question financière n'est pas la seule raison expliquant la popularité grandissante des ententes de partenariat. De toute évidence, la mise en commun de ressources en constitue aussi un élément important et essentiel.

L'entente de partenariat permet également de favoriser la démocratie locale par l'amélioration de la concertation. Elle reconnaît l'expertise de certains résidents ou organismes à offrir une réponse appropriée aux besoins de la population et à encourager la participation du milieu à se prendre en charge. Par voie de conséquence, les ententes contribuent au développement de l'économie sociale locale.

Les domaines de la culture, du sport, du loisir et du développement social ont une longue expérience de partenariat parce qu'historiquement, ils devaient s'appuyer sur le bénévolat pour survivre. Les sociétés de développement commercial, les chambres de commerce, les éco-quartiers, les organismes de surveillance de quartier sont des partenaires auxquels on songe moins, à priori; ils n'en constituent pas moins des partenaires importants dans le domaine municipal.

Maintenant que les liens sont plus précis, comment définir le partenariat en milieu municipal? Le *partenariat se définit par un engagement formel, volontaire et défini dans le temps et dans ses objets entre deux organisations autonomes dans le but de réaliser un projet commun d'offre de services en précisant de part et d'autres les responsabilités des partenaires en ce qui a trait aux mandats, objectifs, moyens, ressources et évaluation des résultats.*

Dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, le partenariat a une longue histoire. Notre orientation actuelle s'inscrit dans la poursuite de cette histoire. Cette façon de faire apparaît essentielle à une meilleure utilisation des ressources afin de poursuivre la diversification des services offerts et le développement ou l'adaptation de nouveaux. L'arrondissement souhaite continuer cette collaboration en améliorant la concertation, en s'adaptant davantage aux besoins et aux exigences de ses partenaires et en établissant ainsi un climat de respect mutuel qui est gage de succès.

Dans certains domaines, qui dit partenariat dit également bénévolat. L'arrondissement considère important de souligner que, sans la présence de ses nombreux bénévoles, il ne pourrait réaliser tout ce qu'il accomplit. Pour témoigner de l'importance que je leur accorde, j'ai l'habitude de participer à la réception annuelle organisée pour les remercier des efforts qu'ils ont déployés au cours de l'année. Malheureusement, cette année, je serai à l'extérieur de la province au moment de cette soirée.

Je profite donc de l'occasion qui m'est offerte ici pour remercier tous les bénévoles et partenaires qui travaillent en synergie avec les cinq directions de l'arrondissement pour améliorer la qualité de vie de nos résidents. Leur contribution à la vie collective est essentielle. Au plaisir de vous retrouver l'an prochain, et pourquoi pas, de saluer quelques recrues.

Le directeur d'arrondissement

Louis B. Provencher

Le retour à la terre au cœur de la ville



Vous avez déjà goûté à des légumes frais du jardin? Vous avez toujours rêvé d'avoir l'ultime satisfaction de les cultiver vous-même, sur votre propre lopin de terre? Vous n'avez pas l'espace nécessaire dans votre cour arrière et moins encore sur votre balcon? Qu'à cela ne tienne!



L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville met à la disposition des résidents neuf (9) jardins communautaires, soit plus d'un millier de jardinets qui n'attendent que de produire en abondance les légumes de votre choix. L'un de ces jardinets vous attend!



Vous hésitez encore faute de connaître les rudiments du jardinage? N'ayez crainte! Les jardins communautaires sont un lieu privilégié d'échanges amicaux entre jardiniers en herbe et vétérans. Mieux encore, un animateur horticole est à votre

disposition pour prodiguer ses conseils et tous les trucs pour vous assurer une récolte abondante... Dame Nature aidant!

Vérifier s'il reste encore quelques places disponibles en composant le **872-6196** (Priorité est accordée à ceux qui ont déjà eu leur jardin l'année précédente).

LES JARDINS SONT OUVERTS DEPUIS LE 1^{ER} MAI

- Jardin Ahuntsic**
(angle des rues Sackville et Prieur)
- Jardin Christ-Roi**
(angle avenue Millen et rue Frémont)
- Jardins Deschamps**
(Place Deschamps / rue Deschamps)
- Jardin du Sault-au-Récollet**
(Ile de la Visitation)
- Jardin Gérard-Legault**
(angle des rues Dudemaine et Michel-Sarrazin)
- Jardin Henri-Bourassa**
(angle avenue Durham et boulevard Henri-Bourassa)
- Jardin Les Castors**
(9550, rue Lajeunesse)
- Jardin Marcelin-Wilson**
(Place Marcelin-Wilson / boulevard de l'Acadie)
- Jardin Saint-Sulpice**
(angle rue Émile-Journault et avenue André-Grasset)

* Ville de Montréal, Énoncé d'orientation sur le partenariat avec les organismes sans but lucratif en sports, loisirs et développement social, décembre 2002.

Profitons de nos installations sportives

Les citoyens d'Ahuntsic-Cartierville bénéficient d'installations sportives et récréatives de qualité. Au cours des deux dernières années seulement, l'arrondissement a investi plus de 3,6 millions de dollars dans le réaménagement de parcs anciens et dans la modernisation des installations sportives.

Parmi la multitude de projets réalisés, mentionnons le réaménagement complet du parc de Mézy, la réfection des terrains de tennis du parc Marcelin-Wilson et du parc Camille, la mise à jour du site de baignade et des aires de jeux du parc Marcelin-Wilson, la construction d'un terrain de basketball au parc Henri-Julien, la modernisation des aires de jeux du parc

Sault-au-Récollet et l'installation de nouveaux jeux d'eau dans les parcs Saint-André-Apôtre et Saint-Benoît. Une somme supplémentaire de 1,8 millions de dollars est prévue cette année pour les travaux dans les parcs.



Cet été, découvrez ce que votre arrondissement vous offre de mieux pour vous divertir et vous rafraîchir en toute sécurité.

TENNIS EXTÉRIEURS

Les terrains de tennis extérieurs sont ouverts au public du 1^{er} mai 2004 au 11 octobre 2004. Cependant, les horaires varieront selon les différentes périodes de l'été.

Du 1^{er} mai au 30 mai

De 12 h à 21 h, les jours de semaine et de 9 h à 19 h, les samedis et dimanches

Du 31 mai au 6 septembre

De 9 h à 22 h, les jours de semaine et de 9 h à 19 h, les samedis et dimanches

Du 7 septembre au 11 octobre

De 16 h à 22 h durant la semaine et de 9 h à 19 h, les samedis et dimanches

Localisation

Tennis Henri-Julien

Parc Henri-Julien, 9300, rue Saint-Denis

Tennis Nicolas-Viel

Parc Nicolas-Viel, 95, boulevard Gouin Ouest

Tennis Saraguay

Parc Camille, 9300, boulevard Gouin Ouest

Tennis Marcelin-Wilson

Parc Marcelin-Wilson, 11301, boulevard de l'Acadie

Tarifification

Gratuit en tout temps pour les tennis Henri-Julien, Saraguay et Marcelin-Wilson. Tennis Nicolas-Viel : les citoyens peuvent réserver l'un des neuf terrains au **872-1140** et doivent prévoir des frais variant de 2,75 \$ à 8,50 \$ par personne.

Que d'eau! Les piscines, pataugeoires et jeux d'eau

Pour se rafraîchir cet été, rien de tel qu'une visite à l'une des installations aquatiques de l'arrondissement.



PISCINE INTÉRIEURE SOPHIE-BARAT

10851, rue Saint-Charles

L'horaire estival débute **le 25 juin 2004**. Avant cette date, c'est l'horaire régulier qui s'applique. Pour plus de détails, consultez le *Répertoire 2003-2004 Culture, sports et loisirs* de l'arrondissement ou contactez le **872-1136**.

Bain libre pour tous

Lundi, 18 h à 18 h 55

Mardi au vendredi, 12 h 30 à 15 h 55 et 18 h à 18 h 55

Fin de semaine, 10 h 55 à 15 h 55

Adultes seulement

Lundi au vendredi, 18 h 55 à 19 h 55

Fin de semaine, 10 h à 10 h 55 et 15 h 55 à 16 h 55

Aînés seulement

Mardi au vendredi, 15 h 55 à 16 h 55



PISCINES EXTÉRIEURES

Piscine Gabriel-Lalemant

Ouverte du 18 juin au 29 août, de 11 h à 19 h

2350, rue Sauvé Est

872-1137

Complexe aquatique Marcelin-Wilson

Ouvert du 18 juin au 29 août

1655, rue Dudemaine

872-1138

PISCINE : de 11 h à 19 h

PATAUGEOIRE : de 10 h 30 à 18 h

IMPORTANT

Les horaires des installations extérieures sont sujets à changement en fonction des conditions atmosphériques.

LES PATAUGEOIRES

Les pataugeoires seront ouvertes du **18 juin au 22 août de 10 h 30 à 16 h 30**. Cependant, l'horaire des pataugeoires Ahuntsic, Raimbault, Marcelin-Wilson et Saint-Alphonse sera prolongé jusqu'au 29 août. Ces dernières seront par ailleurs en opération sept jours par semaine, contrairement aux pataugeoires, Henri-Julien, Saint-Paul-de-la-Croix et de Mézy qui seront ouvertes du lundi au vendredi et à la pataugeoire Sault-au-Récollet qui sera ouverte du lundi au samedi. Pour renseignements : Info-loisirs : 872-6196

Pataugeoire Ahuntsic

10555, rue Lajeunesse

Pataugeoire Saint-Paul-de-la-Croix

9900, rue Hamel

Pataugeoire Marcelin-Wilson

1655, rue Dudemaine

Pataugeoire Raimbault

12377, rue Notre-Dame-des-Anges

Pataugeoire Saint-Alphonse

8888, rue de Châteaubriand

Pataugeoire Henri-Julien

9300, rue Saint-Denis

Pataugeoire Sault-au-Récollet

10550, rue Saint-Firmin

Pataugeoire de Mézy

12120, rue Grenet

(ouverture prévue le 28 juin, téléphonez au 872-6196 avant de vous y rendre)



LES JEUX D'EAU

Jets d'eau des Hirondelles

Rue Fleury/avenue Larose

Jeux d'eau Saint-Simon

260, rue Legendre

Jeux d'eau Marcelin-Wilson

1655, rue Dudemaine

Jeux d'eau Saint-Benoît

Rue Sauvé Ouest/rue Meilleur

Jeux d'eau Saint-André-Apôtre

215, rue Prieur Ouest

Jeux d'eau de Mézy

12120, rue Grenet

(ouverture prévue le 28 juin, téléphonez au 872-6196 avant de vous y rendre)



Renseignements : **872-6196**

Le Bibliobus : un retour attendu !



Le comédien et porte-parole du Bibliobus, Jean-François Harrison, en compagnie de jeunes lecteurs.

Le Bibliobus fait beaucoup d'heureux parmi les jeunes de notre arrondissement! Depuis que la bibliothèque ambulante a repris la route en décembre dernier, sa popularité ne cesse d'augmenter. Il faut voir le nombre de jeunes qui s'attroupent autour pour s'en convaincre! Cela confirme de manière éclatante à quel point le Bibliobus répond à un besoin.

Pour toutes sortes de raisons d'ordre culturel, économique ou encore d'accessibilité, beaucoup de jeunes des secteurs moins favorisés ne fréquentent pas les bibliothèques régulières. Alors c'est la bibliothèque qui va vers eux... Parce que le droit à la lecture, surtout chez les jeunes, ne saurait tolérer de frontières, ni de barrières!

Le Bibliobus transporte dans ses « valises » plus de 20 000 livres et documents de toutes sortes, spécialement sélectionnés pour les jeunes de 14 ans et moins. Car, depuis décembre dernier, le Bibliobus leur est réservé. Qui plus est, la collection sera enrichie de 1300 nouveaux titres à chaque année. Tout un coffre rempli de trésors!

Le Bibliobus : de l'argent bien investi par les contribuables de notre communauté? Demandez aux jeunes ce qu'ils en pensent...!

Le Bibliobus fait trois visites dans notre arrondissement à chaque 15 jours. Il s'arrête ainsi aux mêmes endroits selon l'alternance suivante :

SEMAINE 1 : À toutes les deux semaines à compter du mardi 18 mai
Mardi : Angle rue Chabanel et avenue de Galinée
Vendredi : Angle avenue du Mont-Cassin et rue Meilleur

SEMAINE 2 : À toutes les deux semaines à compter du 27 mai
Jeudi : Place Henri-Bourassa

CONGÉS FÉRIÉS : LE BIBLIOBUS SERA FERMÉ LE 24 JUIN ET LE 1^{ER} JUILLET

Des images et des mots pleins la vue, tout l'été!

Cet été, les bibliothèques offrent la possibilité de doubler la durée de votre plaisir! Entre le 1^{er} juin et le 30 août, le service **Prêt d'été** vous permet de prolonger jusqu'à **six semaines** un prêt de livres réguliers et jusqu'à trois semaines pour les nouveautés.

Un monde fascinant à découvrir!

Les bases de données **Biblio Branchée** et **Repère** vous donnent accès à 561 périodiques et quotidiens de langue française. Une mine d'or virtuelle qui comprend 390 000 références, 19 000 articles en texte intégral publiés depuis 1980, et les liens Internet de 6 900 autres documents (les bases de données sont accessibles aux bibliothèques d'Ahuntsic et de Cartierville seulement)!

Avis aux amateurs d'auteurs québécois : le site **l'ÎLE** renferme les biographies et bibliographies de plus de 950 auteurs québécois ainsi que 360 dossiers de presse.

Vous avez des questions? Nos bibliothécaires ont réponse à tout... ou presque! Venez nous voir! Vous serez ravis et... nous aussi!

Spécial Cartierville!

La bibliothèque de Cartierville est fière de présenter, du 16 juin au 28 août inclusive-ment, une **exposition de jouets entièrement fabriqués de matériaux récupérés**. De quoi captiver la curiosité et l'intérêt de tous, les grands comme les petits!

HORAIRE D'ÉTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèques	Ahuntsic	Cartierville	Salaberry
	8 mai au 11 septembre 10300, rue Lajeunesse 872-6992	8 mai au 11 septembre 5900, rue de Salaberry 872-6989	22 juin au 4 septembre Réservée aux jeunes! 4170, rue de Salaberry 872-1521
dimanche + lundi	Fermée	Fermée	Fermée
mardi	13 h à 21 h	13 h à 20 h	12 h à 17 h
mercredi	13 h à 21 h	13 h à 20 h	12 h à 17 h
jeudi	13 h à 21 h	13 h à 18 h	12 h à 17 h
vendredi	13 h à 18 h	13 h à 18 h	12 h à 17 h
samedi	12 h à 17 h	10 h à 17 h	10 h à 17 h

**Je suis attaché à toi...
j'utilise les supports à vélos.**

Campagne de sensibilisation contre les blessures infligées aux arbres par les vélos.

Entre 2001 et 2003, des centaines d'arbres âgés de moins de 5 ans ont dû être abattus à Montréal.

Les blessures causées par les dérailleurs et les cadenas des vélos sont, pour une bonne part, à l'origine de cette hécatombe.

Pour obtenir des renseignements relativement à la campagne de sensibilisation et aux supports à vélos, composez le 872-1111.

Montréal



L'été, je le passe à Ahuntsic-Cartierville! (suite)

PRIORITÉ JEUNESSE



Tout un programme pour les jeunes d'Ahuntsic-Cartierville!

Les programmes jeunesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville sont parmi les plus dynamiques et les plus diversifiés en ville. Ils permettent aux adolescents et aux jeunes adultes de participer pleinement à la conception, à l'élaboration et à la réalisation de leurs projets et de leurs activités de loisirs. Tous ces programmes sont gérés par des organismes partenaires qui collaborent étroitement avec les intervenants jeunesse de l'arrondissement.



Des lieux de rencontre pour les 13-17

Les programmes **Jeunesse 2000, Maisons de jeunes** et **Intervention en HLM** offrent aux jeunes de 13 à 17 ans des lieux de rencontre sécuritaires où l'on retrouve des animateurs qualifiés prêts à les accueillir, les aider et à les conseiller dans leurs activités sociales, sportives et culturelles. Sur le territoire d'Ahuntsic-Cartierville, on compte cinq (5) centres qui leur sont destinés.

Le Centre des jeunes Saint-Sulpice

Programme des jeunes en HLM
9455, avenue Olivier-Maurault, appartement 1
383-0282 • cjsj@globetrotter.net
Ouvert du lundi au vendredi

Jeunesse 2000 et Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville

Nouvelle adresse : 12120, rue Grenet
333 -5103 • mdj-bc@hotmail.com
Maintenant ouvert 6 jours, du lundi au samedi!

Jeunesse-2000 l'Acadie

2005, rue Victor-Doré
872-9208
Maintenant ouvert 6 jours, du lundi au samedi!

Jeunesse-2000 Saints-Martyrs-Canadiens

10125, rue Parthenais
872-9209
Ouvert du lundi au vendredi

Maison des jeunes « Le Squatt » d'Ahuntsic

20, rue Chabanel Ouest
383-6193 • mjsquatt@squatt.ca
Ouvert du lundi au vendredi

Nouvelle adresse :

La Maison des jeunes d'Ahuntsic déménagera bientôt à l'école Sophie-Barat située au 1239, boulevard Gouin Est.

Pour tout renseignement sur ce déménagement, téléphonez au numéro indiqué plus haut.

Des ressources pour les jeunes de l'arrondissement

RAP Jeunesse

L'organisme communautaire **RAP Jeunesse** (Rue Action Prévention jeunesse) vient en aide aux jeunes de 12 à 25 ans, de toutes origines culturelles. Il intervient auprès d'eux par l'intermédiaire de travailleurs de rues et de travailleurs de milieu qui les écoutent, les accompagnent et les réfèrent à des ressources appropriées, en cas de besoin. Les rencontres se déroulent sur une base volontaire et confidentielle. RAP Jeunesse rejoint également les jeunes plus marginaux qui ne fréquentent pas nécessairement les organismes jeunesse de l'arrondissement.

Renseignements : Louise Giguère
10780, rue Laverdure, bureau 205
388-7336 • rapjeunesse@hotmail.com

IPAC

Grâce au programme **IPAC** (Itinérance Prévention Ahuntsic-Cartierville), un motorisé, *L'Accès-Soir* circule dans l'arrondissement et offre de l'aide, de l'assistance directe ainsi que des services de première nécessité aux personnes vivant dans la rue ou qui sont à risque de devenir itinérantes. *L'Accès-Soir* est en service du lundi au vendredi de 17h à 23h. Chaque soirée comprend trois arrêts pour un total de 15 arrêts par semaine.

Dans le secteur Ahuntsic les arrêts sont :

- parc Ahuntsic (2 arrêts/semaine)
- Saint-Laurent/Fleury
- Henri-Bourassa/De Lille
- Henri-Bourassa/Saint-Michel
- Lajeunesse/Sauvé
- Henri-Bourassa/Christophe-Colomb
- Métro Henri-Bourassa



Dans le secteur Bordeaux-Cartierville les arrêts sont :

- Grenet/Mézy (2 arrêts/semaine)
- Salaberry/Grenet (2 arrêts/semaine)
- Place Normandie
- parc Louisbourg
- Dudemaine/Acadie

Renseignements : Louise Giguère
10870, rue Laverdure
388-7336 • ipac@nvo.ca

Les Jeux de la rue : des jeux pas comme les autres!

Créée en 2002 par la Table de concertation Jeunesse de Bordeaux-Cartierville et reprise, l'an dernier, par l'organisme RAP Jeunesse, les **Jeux de la rue** visent à offrir à des jeunes plus marginalisés la chance de participer à une compétition sportive amicale. Les sports pratiqués sont de type « urbains » ou « non traditionnels » comme la planche à roulette, le *break-dance*, le hockey de rue, le basketball de rue, le soccer et le cricket. En 2003, l'événement a rassemblé 485 jeunes et on en attend encore plus cette année!

Les Jeux de la rue 2004

Du 5 au 9 juillet 2004 et pendant une fin de semaine à la mi-août

Renseignements :

RAP Jeunesse
Joëlle Perras
10780, rue Laverdure, bureau 205
388-7336 • rapjeunesse@hotmail.com

Le Projet Graffiti

Chapeauté par RAP Jeunesse, une équipe de six (6) animateurs de milieu parcourt les rues, les écoles, les maisons de jeunes et les organismes partenaires d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent pour effectuer de la prévention et de la sensibilisation à l'égard des graffitis illégaux. Utilisant des méthodes non répressives, les intervenants aident les jeunes aux prises avec des problèmes d'adaptation mineurs à s'intégrer harmonieusement dans la société par le biais d'activités artistiques, culturelles, sportives et de loisirs.



Les animateurs de milieu du Projet Graffiti (une partie de l'équipe). De gauche à droite : Véronique Leduc, Patrick Blais, Jean-François Adam (coordonnateur du Projet Graffiti) et Sophie Fortier.

Renseignements :

Jean-François Adam
RAP Jeunesse
388-7336



Les intervenants de l'Accès-Soir. De gauche à droite : Geneviève Gill (stagiaire), Joëlle Dupras, François Poulin et Dany Cardinal.

Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville

Programmation été 2004

Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville

29 juin au 28 août 2004
SONS ET SOUFFLES D'EAU

Installations

Collectif avec Martin Leduc, Rosalie Dumont Gagné, Joceline Chabot et Martial Després

Vernissage le 29 juin à 18h

Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville

Entrée libre



Photo : Tolem Sonique, Martin Leduc

Les vendredis, 10h
THÉÂTRE LA ROULOTTE :
La grande traversée

La Grande Traversée c'est l'histoire de la famille Joyal qui décide de quitter sa paisible banlieue pour l'Afrique. À bord du vieux rafiote du Capitaine Désespéré, le voyage n'est pas tout à fait ce qu'ils espéraient... Pris dans un tourbillon d'aventures étranges, ils feront la rencontre de personnages insolites tels que Madeleine la sirène, Croc le crocodile, Gloup! le poisson qui parle et un certain Docteur Cannibale. La Grande Traversée, c'est aussi la rencontre de Mathieu et Shimba, des enfants de mondes bien différents. Venez les accompagner à travers ce voyage ludique et initiatique qui les entraînera dans une mystérieuse chasse au trésor. Un texte de Philippe Lambert et Mira Cuturilo dans une mise en scène de Philippe Lambert.

Vendredi 30 juillet, 10h

Parc de Mézy

À l'angle des rues Grenet et De Mézy

Vendredi 16 juillet, 10h

Parc Gabriel-Lalemant

À l'angle des rues Sawé et de Lille

Vendredi 6 août, 10h

Parc Louisbourg

À l'angle des rues Louisbourg et de Tracy

Vendredi 13 août, 10h

Parc Saint-Simon-Apôtre

À l'angle des rues Meunier et Legendre

Les mardis 13, 20 et 27 juillet, 20h30

LES VARIÉTÉS CAMPBELL
AU PARC AHUNTSIC*

Mardi 13 juillet, 20h30

SPECIAL BLEND

Provenant de Colombie-Britannique, Special Blend est un mélange spécial de musiciens acoustiques qui allient leur talent de chanteurs pour brasser des Bluegrass, Newgrass et Backwood. Une formation où l'harmonie vocale est au premier plan.

Mardi 20 juillet, 20h30

MARIE-PIER PERREAULT

Cette jeune chanteuse qui débute suscite énormément de commentaires positifs. À un point tel que de grands noms de la chanson québécoise (Lynda Lemay, Sylvain Cossette, Martin Deschamps, Joe Bocan et Catherine Durand) ont participé au premier album de Marie-Pier Perreault parce qu'ils ont su déceler rapidement son potentiel et la grande carrière qui s'annonce pour elle.

Mardi 27 juillet, 20h30

LAURENCE JALBERT

Laurence Jalbert fait partie des quelques rares artistes privilégiés qui comptent. Depuis que sa voix à la fois cristalline et ébréchée s'est fait entendre pour la première fois, Laurence Jalbert est la voix féminine par excellence du rock québécois. Entourée de ses musiciens, l'artiste livre ses meilleurs succès, de ses tout premiers débuts à son plus récent album, *Et j'espère* : un album rempli de sourire et d'espérance.

* Les Variétés Campbell sont présentées par la Succession Campbell en collaboration avec le Service du développement culturel de la Ville de Montréal.

Les mercredis 7, 14, 21 et 28 juillet, 19h

LES CONCERTI SOUS LA PERGOLA

Maison du meunier

Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation



Orealis

Tous les mercredis de juillet, à la brunante, le public est convié à un concert animé de musiques du monde, sur le site champêtre de l'Île-de-la-Visitation. Cet événement est possible grâce à l'initiative et à la collaboration de Musique Multi-Montréal et de Cité Historia. Programmation complète sur le site de Cité Historia.

CITÉ HISTORIA

Tout l'été, Cité Historia offre des activités d'animation historique sous formes d'ateliers, de visites guidées, d'expositions, etc.

Visitez le site : www.citehistoria.qc.ca

Du 19 au 22 août

FESTIBLUES

Le FestiBlues international de Montréal, c'est l'événement blues du nord de la métropole qui propose une programmation unique au parc Ahuntsic

et à la maison de la culture Ahuntsic-Cartierville. À l'affiche : Steve Hill et Michel Pagliaro réunis sur une même scène, Nanette Workman, Marie-Chantal Toupin, Jim Zellers, Carl Tremblay, Bob Harrisson et plusieurs autres figures

marquantes du blues. De plus, de l'animation et de la musique pour enfants sont prévues le samedi 21 août et le dimanche 22 août.

Programmation et information :

(514) 337-8425



Lieux de diffusion

Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville

10 300, rue Lajeunesse, 1^{er} étage

(514) 872-8749

Métro Henri-Bourassa

(station fermée du 15 mai au 22 août, consultez la page 14 de ce bulletin pour plus de détails)

Maison du meunier du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation

10897, rue du Pont

Parc Ahuntsic

Situé au coin des rues Fleury

et Lajeunesse

Parc Gabriel-Lalemant

Situé au coin des rues Sauvé

et de Lille

Parc Louisbourg

Situé au coin des rues Louisbourg

et de Tracy

Parc St-Simon-Apôtre

À l'angle des rues Meunier et Legendre

Horaire d'été

du 1^{er} juin au 4 septembre inclusivement

Dimanche + lundi	Fermé
Mardi	13 h à 18 h
Mercredi	13 h à 18 h
Judi	13 h à 18 h
Vendredi	13 h à 18 h
Samedi	13 h à 17 h

L'équipe de la Maison de la culture : Luc Quenneville, responsable technique, Martine Simard, adjointe et Liette Gauthier, agente culturelle



L'été, je le passe à Ahuntsic-Cartierville!

(suite)

Camps de jour



Cet été encore, les jeunes de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pourront s'en donner à cœur joie et meubler leurs vacances d'une foule d'activités enrichissantes : jeux, baignades, pique-niques, sports collectifs... et plus encore seront au rendez-vous ! Ces activités s'inscrivent dans le cadre des **clubs de vacances** et des **camps d'été** qui sont tous gérés par des organismes de loisirs communautaires reconnus avec l'appui financier et technique de l'arrondissement. Les parents peuvent confier leurs enfants en toute quiétude, sachant que leurs enfants sont encadrés par des moniteurs spécialisés dans un environnement sécuritaire.

Clubs de vacances	3-5 ans	6-12 ans	Ados
Les Copains de Saint-Simon		X	X
Club Henri-Julien	X	X	X
Loisirs de l'Acadie		X	
LSP (Saint-Paul-de-la-Croix)		X	
Saint-André-Apôtre (UFA)	X	X	
Saint-Isaac-Jogues		X	
Saints-Martyrs-Canadiens	X	X	
Sainte-Odile	X	X	

La programmation de tous les clubs de vacances se déroule cette année du 28 juin au 20 août.

Les inscriptions auront lieu les 25, 26 et 27 mai de 19 h à 21 h

Pour de plus amples renseignements, composez le 872-6196.

Animation dans les parcs

Trois clubs de vacances sont organisés tout spécialement à l'intention des jeunes moins favorisés dans les parcs de l'arrondissement. Toutes les activités sont gratuites.

Le parc Louisbourg : district de Cartierville (Loisirs Sainte-Odile, 872-6016)

Le parc Marcelin-Wilson : district de l'Acadie (Loisirs de l'Acadie, 856-2224)

Le parc Saint-Alphonse : district de Saint-Sulpice (Centre des jeunes Saint-Sulpice, 383-0282)

Les camps spécialisés pour les jeunes

Les frais d'inscription, très abordables, varient d'un camp à l'autre en fonction du type d'activité qui est offert. Pour inscription, composez le numéro de téléphone indiqué ci-après.

Natation (6-12 ans)

Club aquatique Les Piranhas du Nord (385-1525)

(Cours de natation, activités de loisirs et sorties)

Art du cirque (6-12 ans)

École de cirque Païdzô (872-6016)

(Trapèze, boule, trampoline, acrobatie, main à main, fil de fer, jonglage, monocycle et clowns)

Soccer (6-12 ans)

Camp de soccer (334-3200)

(Camp d'entraînement de soccer, incluant des activités de loisirs)

Art de la scène (6-12 ans)

École Nos Voix, Nos Visages (450-442-0740)

(Ateliers de théâtre, chant, danse, création d'une comédie musicale pour la fin du camp, activités de loisirs adaptés de la thématique)

École Sophie-Barat (annexe)

Jeunes moniteurs bénévoles (JMB)

Le programme *Jeunes bénévoles* s'adresse aux jeunes de 14 à 16 ans qui ont le goût de meubler leurs vacances en vivant une riche expérience de loisirs et d'entraide. Ces grands adolescents sont invités à prêter main-forte aux moniteurs des clubs de vacances sans pour autant avoir la responsabilité directe des enfants. Ces jeunes doivent être prêts à s'engager pour au moins cinq semaines.

Sécurité

Les postes de quartiers 10, 27 et 28 Un milieu de vie paisible et sécuritaire



Christian Cloutier
PDQ 10
Tél. : 280-0110
11756, boul. O'Brien

Depuis le début de 2004, une présence policière accrue est assurée sur l'ensemble du territoire. Le personnel des trois postes de quartier maintient ainsi des contacts privilégiés avec toute la population de l'arrondissement. Une telle collaboration permet, entre autres, d'avoir une bonne connaissance des besoins des citoyens et des groupes communautaires en matière de sécurité publique.

Les patrouilles à pied, la présence de cadets policiers à vélo et des jeunes cyclistes de l'organisme Tandem sont autant de mesures pour assurer la protection des personnes. Tout au cours de l'été, les nombreux parcs, pistes cyclables et espaces verts seront sillonnés. La sécurité routière demeure aussi une préoccupation majeure pour les policiers des trois postes de quartier. Tant par des opérations préventives que répressives, aucun effort ne sera ménagé afin de sensibiliser les automobilistes au respect de la réglementation. C'est pourquoi une attention spéciale sera apportée aux impacts occasionnés par la fermeture de la station de métro Henri-Bourassa. Enfin, les jeunes et les aînés demeurent au cœur des actions policières par l'entremise de différentes initiatives : activités sportives, cliniques annuelles de vérification de sièges d'auto pour enfants, etc.



Michel Simard
PDQ 28
Tél. : 280-0128
1805, rue Fleury Est

Contactez sans hésitation le personnel du poste de quartier situé le plus près de chez vous. Vous y trouverez des femmes et des hommes désireux de vous offrir le meilleur service possible.

Sur les photos, on reconnaît les trois commandants de police de l'arrondissement, Christian Cloutier du PDQ 10, Dominic Werotte du PDQ 27 et Michel Simard du PDQ 28.



Dominic Werotte
PDQ 27
Tél. : 280-0127
10416, rue Lajeunesse

Service de sécurité incendie La sauvegarde des personnes et du territoire



Les citoyennes et les citoyens de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville sont desservis par la Division 21 (Ahuntsic-Cartierville - Montréal-Nord) du Service de sécurité incendie de Montréal. Les casernes 35, 42, 43 et 49 sont situées sur notre territoire. La Division 21 est administrée dans son ensemble par un chef de division, quatre chefs aux opérations et un chef de section prévention. Quatre agents de prévention, une secrétaire administrative et une préposée au secrétariat complètent l'équipe. En tout temps, un capitaine, un lieutenant et cinq pompiers minimum sont en devoir par quart de travail dans chacune des casernes (35, 42, 43, 49) de l'arrondissement.



Normand Lauzon,
chef de division, Division 21

CASERNE 35
10827, rue Lajeunesse

CASERNE 43
1945, rue Fleury Est

CASERNE 42
4180, rue de Salaberry Ouest

CASERNE 49
10, rue Chabanel Ouest

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS :

Toutes les urgences : **9-1-1**

Bureau administratif de la Division 21 : **280-1221**

Programme pour personnes à mobilité réduite : **872-3775**

Rapport d'incendie : **872-3775**

Projet sécurité et animation dans les parcs

Du plaisir pour tous en toute quiétude



Avec ses 25 km² et plus de 70 parcs et espaces verts, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est un vaste terrain de jeux. Pour les élus de l'arrondissement, l'importance de maintenir et d'accroître la sécurité des résidents qui profitent des nombreuses places extérieures demeure une préoccupation constante. La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, la Direction d'arrondissement, la Direction des travaux publics, les postes de quartiers (PDQ) 10, 27 et 28 ainsi que des organismes communautaires ont décidé d'unir leurs efforts et d'aller de l'avant avec une initiative commune.



Profiter en toute quiétude des nombreuses installations extérieures

Le *Projet sécurité et animation dans les parcs* couvrira l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Deux objectifs sont ici poursuivis : assurer à nos citoyens une sécurité accrue dans les parcs et sur les pistes cyclables et sensibiliser nos jeunes et nos moins jeunes à l'importance de préserver les différents équipements municipaux.

Entre les mois de mai et de septembre prochains, trois actions distinctes seront posées. Près de 20 jeunes patrouilleurs à vélos sillonneront l'ensemble du territoire, du matin au soir pour rencontrer et orienter les citoyens. Ces jeunes sont en mesure de joindre le 911 pour toute urgence et sont autorisés à intervenir avec des usagers qui contreviennent à la réglementation. Leur rôle consiste également à dépister les situations à risque et à noter tout événement indésirable (graffiti, vandalisme, etc.) pour les signaler immédiatement aux autorités compétentes. Afin d'être bien identifiés par les citoyens, ces patrouilleurs seront tous vêtus d'un uniforme distinctif.

Quatre animateurs de parcs se joindront à la cohorte cycliste. De concert avec les maisons des jeunes d'Ahuntsic et de Bordeaux-Cartierville, ces

animateurs seront présents dans les parcs Ahuntsic, Henri-Julien, Marcelin-Wilson et de Mézy. De plus, il est également prévu que les animateurs sillonnent d'autres parcs afin de rencontrer les jeunes. Ils verront à la mise sur pied d'activités sportives par et pour les jeunes dans les principales installations extérieures de l'arrondissement.

Le *Projet sécurité et animation dans les parcs* implique l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, le gouvernement du Québec (Programme de renouveau urbain et Contrat de ville, Ville de Montréal) le gouvernement du Canada (Placement carrière-été), Tandem Ahuntsic-Cartierville, les PDQ 10, 27 et 28, les maisons des jeunes d'Ahuntsic et de Bordeaux-Cartierville.

Tout le monde en parle

Afin d'assurer un maximum de visibilité au projet, une stratégie de communication a été constituée autour de deux événements publics. Tout d'abord, le projet sera lancé lors d'une conférence de presse organisée le 31 mai prochain.

Le deuxième consistera en une campagne de sensibilisation qui aura lieu du 7 au 11 juin. La campagne sera déployée dans les principaux réseaux fréquentés par les jeunes, l'un des groupes cibles. En plus d'assurer une présence rassurante et dynamique, plusieurs groupes pourront faire circuler l'information : les travailleurs de rues du projet RAP Jeunesse, les agents de milieu dans les écoles, les intervenants de Jeunesse 2000 ainsi que ceux du Centre des jeunes Saint-Sulpice. Enfin, les tables de concertation Solidarité Ahuntsic, CLIC, et les deux tables jeunes pourront aussi être mises à contribution.



Pour une meilleure qualité de vie

Différents outils de communication seront distribués aux quatre coins du territoire, notamment dans les PDQ, les casernes des services d'incendie, au BAM, dans les bibliothèques, les écoles et les maisons de jeunes. L'ensemble des partenaires considère essentielle la collaboration des parents afin de réaliser les objectifs de ce projet. Le mieux-être des citoyens, c'est l'affaire de tous, les parents compris. C'est pourquoi une lettre d'information sera distribuée à tous les résidents de l'arrondissement.

Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville



Des citoyens actifs. Une qualité de vie accrue.

Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville regroupe des citoyens bénévoles soucieux de participer au bien-être de la communauté. L'organisme, situé dans le Centre de L'Acadie, assure la gestion du programme Tandem pour l'arrondissement. La philosophie de l'organisme fondé en 1987 repose sur l'implication des citoyens. Un objectif qui invite les gens à participer aux différentes démarches de prévention de la criminalité. C'est pourquoi les priorités doivent être déterminées au niveau local. Pareille initiative favorise la mise en œuvre de solutions qui répondent aux besoins immédiats des citoyens.



En 2003, l'organisme a posé des gestes concrets pour développer des habitudes sécuritaires dans l'arrondissement. Mentionnons, entre autres, un sondage sur les besoins en matière de sécurité urbaine et la tenue de 37 séances d'information sur la prévention des entrées par effraction.

Plusieurs campagnes de prévention ont été lancées : « Déménager en sécurité », « Enfin les vacances », « Les guichets automatiques ». De plus, un partenariat avec la Ville de Montréal a été établi pour offrir le service d'une patrouille éducative dans le parc de l'Île de la Visitation. Grâce au programme Placement Carrière-Été, des étudiants ont été embauchés pour parcourir les parcs et la piste cyclable de l'arrondissement afin d'y apporter une présence rassurante.

Un programme de prévention qui prend racine dans la communauté profite au plus grand nombre. Il fortifie l'idée selon laquelle les citoyens peuvent changer les choses.

Plan des mesures d'urgence

Une équipe prête à intervenir



Le plan des mesures d'urgence de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (PMUA) décrit le processus à mettre en œuvre par l'arrondissement en cas de sinistre. Il identifie les responsabilités de chaque employé prêt à intervenir lorsque la situation l'exige. Ce processus est lié au plan de sécurité civile de la Ville de Montréal et prévoit un travail de collaboration avec nos partenaires de la police et du Service de sécurité incendie.

Dès qu'une mesure d'urgence est décrétée, l'arrondissement est responsable de la gestion des activités suivantes :

- l'aide aux personnes sinistrées,
- les travaux publics,
- les communications,
- le soutien administratif et logistique.

Le Centre de responsabilité de l'arrondissement (CRA)

Ouvert 24 heures sur 24, c'est l'endroit stratégique où seront regroupés les preneurs de décisions et les personnes-ressources nécessaires pour gérer les activités lors du déclenchement des mesures d'urgence. Soyez attentifs aux renseignements diffusés par l'arrondissement lors de mesures d'urgence. On vous tient informés des numéros de téléphone importants.

Transport

Fermeture temporaire de la station de métro Henri-Bourassa

Dans le cadre des travaux de prolongement du métro, la station Henri-Bourassa sera fermée pour une période de 14 semaines, soit du **15 mai au 22 août 2004**. Cela permettra de réaliser plusieurs travaux majeurs dont le raccordement du nouveau tunnel vers Laval au tunnel existant. Cette fermeture risque d'affecter particulièrement les résidents des districts d'Ahuntsic et de Saint-Sulpice qui demeurent à l'intérieur du quadrilatère délimité par la rue Saint-Laurent, la rivière des Prairies, l'avenue Christophe-Colomb et le boulevard Crémazie.

Bien que ces travaux soient sous l'entière responsabilité de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), les conseillers municipaux de l'arrondissement et l'équipe technique de la Direction des travaux publics ont rencontré à maintes reprises les responsables de l'AMT, depuis un an, afin de s'assurer que les mesures de mitigation mises en place permettent de réduire au maximum les impacts de cette fermeture sur les résidents d'Ahuntsic-Cartierville. La localisation des sites de travaux, le respect de la quiétude des citoyens notamment le soir et la nuit, le réaménagement du stationnement pour les résidents, la remise en état des rues à la fin des travaux et l'information aux citoyens font partie des principales questions soumises aux représentants de l'AMT et pour lesquelles des solutions ont été trouvées.

Vous informer...notre priorité

L'AMT a distribué en avril un bulletin d'information à tous les résidents d'Ahuntsic-Cartierville concernant la fermeture de la station Henri-Bourassa et les modifications temporaires au service de transport en commun. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire de ce bulletin, contactez l'AMT au (514) 904-6040 ou encore consultez leur site Web : www.amt.qc.ca Voici néanmoins quelques informations importantes qui vous faciliteront la vie durant ces 14 semaines.

Sens unique du boulevard Gouin entre Saint-Laurent et Berri

Depuis le 4 mai, la circulation sur le boulevard Gouin, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Berri, est à sens unique en direction ouest. Cette mesure vise à faciliter la circulation des autobus qui remplaceront le métro durant la fermeture de la station. Une lettre a été envoyée par l'arrondissement aux résidents touchés par cette modification durant la semaine du 26 avril.



Voies réservées sur Berri et Lajeunesse

Depuis le **lundi 17 mai 2004 à 7 h**, une voie réservée est établie sur la rue Berri durant l'heure de pointe du matin et sur la rue Lajeunesse durant l'heure de pointe de l'après-midi. Cette voie réservée sera en opération du **lundi au vendredi, de 7 h à 9 h** sur le côté est de la rue Berri, entre Henri-Bourassa et Crémazie, et de **15 h 30 à 18 h** sur le côté est de la rue Lajeunesse, entre Sauvé et Henri-Bourassa. Pour vous éviter des ennuis, surveillez bien la nouvelle signalisation implantée sur ces rues et sur les rues adjacentes concernant les horaires de stationnement.

Stationnement sur Berri et Lajeunesse

En prévision de l'établissement des voies réservées sur Berri et Lajeunesse, une lettre a été envoyée aux personnes résidant sur ces deux rues et sur les rues avoisinantes les avisant des modifications aux horaires de stationnement et des possibilités de stationnement sur les rues situées à proximité de leur domicile.

Des coordonnées à mettre bien en vue

Pour tout renseignement ou plainte concernant les travaux (bruit, poussière, stationnement et autres)

Pour toute question relative au service de transport en commun (horaires, trajets, navettes d'autobus, etc.)



Agence métropolitaine de transport

Site Internet : www.amt.qc.ca
Courriel : infometro@amt.qc.ca

Info-travaux (514) 904-6040



Site Internet : www.stm.info
Courriel : Commentaires@stm.info

STM-INFO : (514) 786-4636
AUTOBUS : (514) 288-6287

Si vous n'obtenez pas de réponse, votre arrondissement reste disponible

N'hésitez pas à rejoindre le personnel du Bureau Accès Montréal d'Ahuntsic-Cartierville au 872-6742



Propreté

Avec le retour des beaux jours, l'équipe des Travaux publics est à pied d'œuvre afin de nettoyer l'ensemble du territoire. Cette vaste opération se déroule également dans les lieux publics et les parcs. Il faut nettoyer les aires de jeux, les espaces verts, repeindre des éléments de mobilier et installer des équipements.

Balayage des rues : nouveaux horaires, meilleur entretien

Depuis le mois d'avril, certains parcours de balais mécaniques ont été modifiés. Ces nouveaux horaires d'entretien permettront de nettoyer de façon plus efficace les rues et les trottoirs. Nous vous demandons d'être bien vigilants et de surveiller les autocollants apposés sur les panneaux d'interdiction de stationnement. Beau temps mauvais temps, nous vous rappelons que le non-respect de l'interdiction de stationnement peut entraîner la remise d'un constat d'infraction.

Le fait de libérer la voie publique de tout obstacle pendant la période horaire complète permet, plus facilement, de :

- réaliser des travaux mineurs sur la chaussée et les trottoirs,
- balayer les rues,
- nettoyer les puisards,
- faire l'entretien des lampadaires et du mobilier urbain,
- procéder à l'émondage des arbres.



Grâce à la collaboration des citoyens et au travail des employés, il sera possible de redonner une beauté printanière à notre arrondissement.

Éco-centre de l'Acadie Nettoyer, jeter, mais aussi récupérer

Il existe dans votre arrondissement une solution pratique et écologique pour disposer de vos objets encombrants ou résidus de construction : l'Éco-centre de l'Acadie. Ce centre récupère les matériaux de démolition du secteur résidentiel. De plus, les rebuts encombrants comme les pneus usagés (sans la jante), les appareils électroménagers, les vieux meubles et les déchets domestiques dangereux y sont mis à l'abri.

Sur place, une douzaine de conteneurs sont à votre disposition. Vous pouvez y déposer bois, béton, terre, métal et les matières non triées qui ne sont pas récupérables. Mais attention, tous vos produits recyclables, papiers, journaux, bouteilles, canettes, plastiques, et autres ne sont pas acceptés. Ils doivent obligatoirement être déposés dans vos bacs verts. En triant ainsi vos rebuts « à la source », vous aidez l'arrondissement à faire du recyclage. Résultat : nos ressources naturelles sont d'avantage préservées, et ce, à un coût moindre que l'enfouissement.

L'Éco-centre de l'Acadie est situé au 1200, boulevard Henri-Bourassa Ouest (à l'angle de l'avenue du Bois-de-Boulogne). Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h 45 et le samedi de 9h à 16h 45. Pour renseignements, composez le 872-1376.

Les éco-quartiers

Une action locale à dimension humaine

La protection de l'environnement peut prendre diverses formes. Elle s'articule, entre autres, au quotidien, dans nos maisons, dans nos commerces, à l'école, sur notre rue et dans notre ruelle!

Certes, la prise de conscience environnementale est une démarche collective mais chaque geste personnel, si petit soit-il, a un impact et un effet d'entraînement sur la qualité de notre milieu de vie.

C'est dans cette perspective que la stratégie d'intervention de la Ville de Montréal en matière de promotion de l'environnement se situe le plus près possible des citoyens, c'est à dire dans la vie de quartier. Ainsi, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville compte cinq éco-quartiers correspondant aux différents districts électoraux sur notre territoire.

Les éco-quartiers ont pour mission de promouvoir l'éco-civisme dans les habitudes de vie des Montréalais et des Montréalaises en vue d'améliorer leur milieu de vie par des actions centrées sur la sensibilisation, l'information, la formation et la participation directe des résidents. La gestion du programme est confiée dans chaque quartier à un organisme communautaire dûment établi et voué à la cause de la protection de l'environnement qui fait une large place à l'engagement bénévole des citoyens et citoyennes. Le soutien financier des éco-quartiers est assuré par l'arrondissement à même les fonds publics.

Tout au long de l'année, les animateurs des cinq éco-quartiers de notre arrondissement organisent une panoplie d'activités qui s'adressent tant aux jeunes, qu'aux familles, aux aînés ou aux gens d'affaires : campagne de sensibilisation au recyclage et aux différentes collectes sélectives, distribution de bacs verts, vente de composteurs, safari écologique, lutte aux graffitis et à l'affichage sauvage, distribution et plantation de fleurs (fin mai), corvées de nettoyage (au cours de l'été), concours d'embellissement (juin), concours Magie des lumières (décembre), etc.

Bien qu'un ensemble d'actions soient communes à tous les éco-quartiers, chaque organisation locale établit par ailleurs ses propres stratégies d'intervention et son calendrier d'activités selon les caractéristiques spécifiques à chaque milieu.

Faites partie de la solution et non du problème!
Vous aimeriez vous engager plus activement dans la protection environnementale de votre quartier? N'hésitez pas à communiquer avec l'éco-quartier le plus près de chez vous. Ce ne sont pas les défis qui manquent... et les résultats ne se font pas attendre!

Montréal préserve son statut de ville verte, une maison... une rue... un quartier... à la fois!
C'est la prise en charge des individus, dans les communautés locales qui fait toute la différence!



Activités spéciales

ÉCO-QUARTIER DE L'ACADIE

2425, rue de Salaberry, suite 113 331-6775
ecolacadie@qc.aira.com
www.eco-quartier-lacadie.ca
Coordonnatrice : Éliane Sfeir

- Corvées de nettoyage dans les écoles primaires du district (mai).
- Visite du Complexe environnemental Saint-Michel (CESM) avec les élèves de l'école Gilles Vigneault (5 mai).
- Journée internationale de l'environnement : foire sur la réduction des déchets à la source, le recyclage, le réemploi et la valorisation - Samedi 5 juin 2004 de 10h à 19h, à l'aréna Marcelin-Wilson, 11301, boulevard de l'Acadie
- Campagne de sensibilisation sur l'affichage sauvage (juin).
- Table d'information sur le recyclage et le programme éco-quartier aux Galeries Normandie (août).

ÉCO-QUARTIER D'AHUNTSIC

10326, boul. Saint-Laurent 387-9505
eco-quartier.ahuntsic@qc.aira.com
Coordonnatrice : Pauline Labrie

- Visite au Complexe environnemental Saint-Michel.
- Corvées de nettoyage avec les écoliers et les organismes communautaires du district.
- Campagne de sensibilisation sur l'affichage sauvage.

ÉCO-QUARTIER DE SAINT-SULPICE

1105, avenue Émile-Journault 382-5879
eqss@qc.aira.com
Coordonnateur : Jean Laroche

- Corvée de nettoyage du parc du Boisé-de-Saint-Sulpice (8 mai).
- Distribution de compost à l'éco-quartier et au CESM (mai).
- Activités horticoles aux écoles Christ-Roi et Saint-Isaac-Jogues (fin mai).
- Conférence sur le compostage (26 mai).
- Campagne de la collecte de carton auprès des commerces et des PME du district (mai à août).
- Collecte de piles domestiques (toute la saison).

ÉCO-QUARTIER LES VOISINS DU SAULT

(Sault-au-Récollet)
2575, rue Fleury Est
385-0084
ecovds@com.org
Coordonnateur : Pierre Vaillant

- Corvée de nettoyage le long de la voie ferrée du CN (8 mai).
- Patrouille étudiante estivale. Campagne de sensibilisation sur l'action de l'éco-quartier auprès des citoyens.
- Ateliers sur le compostage et le recyclage en milieu scolaire.
- Participation au projet Été Fleury d'embellissement de la Promenade Fleury.

ÉCO-QUARTIER DE CARTIERVILLE

5090, rue de Salaberry 856-9053
ecoquartier@qc.aira.com
Coordonnateur : Carlos Suarez

- Bazar Cartier d'Émilie : distribution de bacs verts et table d'information (15 mai).
- Exposition à la bibliothèque Cartierville de jouets fabriqués par des enfants à partir de matière recyclées (juillet - août).
- Fête de rues : campagne de sensibilisation sur le recyclage et la propreté; plantation de fleurs devant les multilogements et autour des arbres (juillet).
- Corvée de nettoyage des berges de la rivière des Prairies (fin juillet).



Fêtons

Photo : Réseau de Suivi du Milieu Aquatique

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville!

La **FÊTE DE L'ARRONDISSEMENT** se déplace cette année... **À CARTIERVILLE**

**Le dimanche
13 juin 2004**

**de 11 h à 17 h
au parc Raimbault**

Entrée sur le boulevard
Gouin, face à l'Hôpital du
Sacré-Cœur de Montréal
entre Lachapelle et O'Brien

Métro Henri-Bourassa,
Autobus 69 Gouin Ouest
et 117 O'Brien

AU PROGRAMME : Des spectacles :
Le Dixieband et Cirque Païdzô • Jeux gonflables
• Activités sportives • Stands d'information • Clowns
et amuseurs • Circuit historique • Maquillage pour
les enfants **ET PLUS ENCORE !**

Bienvenue à tous ! C'est gratuit !

 Ahuntsic-Cartierville
Montréal 